



PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de L'Île-du-Grand-Calumet tenue à la salle municipale au 8, Montée Monseigneur-Martel à L'Île-du-Grand-Calumet le lundi 12 juin 2023 à compter de 19h, ayant quorum et se déroulant sous la présidence de monsieur le maire Jean-Louis Corriveau.

Tel que requis par l'article 153 du Code municipal du Québec, un avis de convocation a été notifié à tous les membres du conseil soit :

Monsieur le Maire Jean-Louis Corriveau
Madame la conseillère Jean-Guy Brousseau
Monsieur le conseiller Aurel Paquette
Madame la conseillère Guylaine La Salle
Monsieur le conseiller Pierre Jolicoeur
Madame la conseillère Louise Grenier
Madame la conseillère Adrienne Turgeon

Sont présent-e-s :

Monsieur le Maire Jean-Louis Corriveau
Monsieur le conseiller Aurel Paquette
Monsieur le conseiller Pierre Jolicoeur Absent
Madame la conseillère Guylaine La Salle
Madame la conseillère Louise Grenier
Madame la conseillère Adrienne Turgeon
Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau

Est aussi présente :

Tracey Héroult, directrice générale

La personne qui préside la séance, soit Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau, ne vote pas sur les propositions soumises au conseil tel que le lui permet la loi à moins qu'elle ne manifeste expressément le désir de le faire.

En conséquence, à moins d'une mention à l'effet contraire au présent procès-verbal, la personne qui préside la séance, soit Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau, ne vote pas sur les décisions tel que le lui permet la loi.

1. Ouverture de la séance

Mot de bienvenue

2. Constatation du quorum

Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau constate que le quorum est atteint et il déclare la séance ouverte à 19h.

3. Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour :

1. Ouverture de la séance
2. Constatation du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Déclaration de conflit d'intérêt
5. Adoption des procès-verbaux des séances ordinaire et spéciale le 8 mai 2023 et 18 mai, 2023
Présentation Jane Toller
6. Résolution embauche étudiant
7. Résolution embauche pour Emploi Québec
8. Résolution Télébec
9. Résolution Thermo pompe et génératrice
10. Résolution Emmanuelle Michaud comptable
11. Résolution Rapport d'inspection pour assurance municipale
12. Résolution Heure de bureau
13. Résolution pour changement de montant pour repas convention de travail
14. Résolution pour installer 2 enseignes d'arrêt sur la rue Baie
15. Résolution pour réparer sur le chemin Dunraven (ventre de bœuf)
16. Résolution pour l'embauche de William Fenton pour le site web
17. Adoption des listes de compte payés et payable
18. Période de Questions
19. Nouvelle des membres du conseil
20. Varia
- 20A. Résolution pour adopter l'audit du rapport financier 2022
- 20B. Résolution Ligne Jaune
- 20C. Demande de René Lemaire
- 20D. Résolution pour signature pour octroi pour Sport Loisir Outaouais
- 20E. Résolution pour mandater Madame Tracey Héroult FRR2 MRC Pontiac
- 20F. Résolution pour la coupe d'herbe : soumission Shawn Smith 6500. \$+ taxes
21. Prochaine séance
22. Clôture de la séance

2023-06-93

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur la proposition de Madame la conseillère Adrienne Turgeon, appuyé par Monsieur le conseiller Aurel Paquette, il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté ;

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et de conseillers présent-e-s

**4. Déclaration de conflit d'intérêt
Aucun**

**Conseillère Louise Grenier se retire pour l'article 8 à 19h15.
Et retourne à son siège à 19h22**

5. Adoption du procès-verbal de la séance 8 mai et 18 mai 2023

2023-06-94

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 8 mai 2023 et 18 mai 2023

Sur la proposition de Monsieur le conseiller Aurel Paquette, appuyé par Madame la conseillère Adrienne Turgeon il est résolu que le procès-verbal de la séance du 8 mai 2023 soit adopté tel que présenté ;

Sur la proposition de Monsieur le conseiller Aurel Paquette, appuyé par Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau il est résolu que le procès-verbal de la séance du 18 mai 2023 soit adopté tel que présenté ;

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers présent-e-s

6. Jane Toller Valorisation énergétique des déchets

2023-06-95

RÉSOLUTION VALORISATION ÉNERGÉTIQUE DES DÉCHETS

Attendu que la MRC de Pontiac souhaite atteindre un taux de détournement de 100 % de la mise en décharge avec les ordures ménagères ;

Attendu que la MRC de Pontiac a déjà manifesté le désir d'accueillir une installation potentielle de transformation des déchets desservant l'Outaouais et avec l'autorisation ministérielle, la Ville d'Ottawa et le comté de Renfrew avec la résolution C.M. 2019-06-22 ;

Attendu que la MRC de Pontiac est un hôte volontaire et qu'elle avait approuvé le règlement numéro 184-2012 pour exprimer son intérêt à titre de destinataire et fournir le zonage dans le Pontiac ;

Attendu que le Pontiac est facilement accessible de l'est et de l'ouest par la route 148, le traversier de Quyon et le barrage de Chenaux ;

Attendu qu'une installation potentielle créera des emplois et offrira une solution durable à 1,5 million de personnes ;

Il est proposé Monsieur le conseiller Aurel Paquette et résolu que la municipalité de la Municipalité de L'Île-du Grand-Calumet appuie l'implantation d'une installation de valorisation énergétique des déchets dans le Pontiac desservant l'Outaouais, la Ville d'Ottawa et le comté de Renfrew.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers présent-e-s

7. Résolution pour embauche d'étudiant

2023-06-96

RÉSOLUTION POUR EMBAUCHE D'ÉTUDIANT

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de L'Île-du-Grand-Calumet a fait une demande pour un étudiant pour l'été ;

CONSIDÉRANT QUE l'octroi est une durée de 8 semaines et le salaire est \$15.25 qui est salaire minimum ;

CONSIDÉRANT QUE le seul étudiant est Cole Weidhaas;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau et appuyer par Madame la conseillère Louise Grenier d'embaucher Cole Weidhaas pour 8 semaines au salaire de 15.25\$/heures pour l'emploi d'été et unanimement résolu.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Pas adopté à l'unanime des conseillères et des conseillers présent-e-s

8. Résolution pour embauche d'emploi Québec Marc Robert

2023-06-97

RÉSOLUTION POUR EMBAUCHE D'EMPLOI QUÉBEC MARC ROBERT

ATTENDU QUE la Directrice Générale à envoyer une demande à Emploi Québec pour un travailleur et a été accepter pour un employé(e);

ATTENDU QUE la municipalité de L'Île du Grand Calumet pour embaucher Marc Robert ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Madame la conseillère Adrienne Turgeon et appuyer par Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau et résolu unanimement d'embaucher Marc Robert comme travail de voirie;

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers présent-e-s

2023-06-98

9. Résolution pour Télébec

RÉSOLUTION POUR TÉLÉBEC

ATTENDU QUE nous faisons affaire avec Telus pour sept lignes téléphone municipal ;

ATTENDU QUE le système Telus ne fonctionne pas adéquatement ;

ATTENDU QUE la Directrice Générale demande au conseil de changer Telus pour Télébec ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Madame la conseillère Guylaine La Salle et appuyé par Madame la conseillère Adrienne Turgeon et résolu unanimement de demander à Télébec d'installer leur ligne téléphonique.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers présent(es)

2023-06-99

10. Résolution pour Thermopompe et génératrice

RÉSOLUTION POUR thermopompe et génératrice

ATTENDU QUE le conseil de faire installer une thermopompe et génératrice au bureau municipal ;

ATTENDU QUE le conseil mandate la Directrice Général de demander pour des soumissions ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur le conseiller Aurel Paquette et appuyer par Madame la conseillère Guylaine La Salle et résolu unanimement de mandater la directrice générale d'envoyer des soumissions

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers présent(es)

2023-06-100

11. Résolution l'embauche de Emmanuelle Michaud Comptable

RÉSOLUTION POUR THERMOPOMPE ET GÉNÉRATRICE

ATTENDU QU'en avril 2023, la comptable Lynn Kearney a donné sa démission et elle nous a référer Emmanuelle Michaud comptable;

ATTENDU QUE la comptable Emmanuelle Michaud nous a donné un prix de \$110.00 de l'heure et \$120.00 pour les frais de déplacement ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de l'Île-du-Grand-Calumet embauche Services comptable Michaud Inc.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Aurel Paquette et appuyé par Madame la conseillère Louise Grenier et résolu à l'unanimité d'embauche Services comptable Michaud Inc au montant de \$110.00 de l'heure et avec des frais de déplacement au montant de \$120.00 avec contrat de travail.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers présent-e-s

2023-06-101

12. Résolution Rapport d'inspection pour assurance municipale

RÉSOLUTION RAPPORT D'INSPECTION POUR ASSURANCE MUNICIPALE

CONSIDÉRANT QUE les assurances municipales représenter par la FQM ;

CONSIDÉRANT QUE l'inspecteur de l'assurance a fait des inspections dans notre municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE l'inspecteur a fait des recommandations à faire et retourner le document à la FQM ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur le conseiller Aurel Paquette et appuyé par Madame la conseillère Adrienne Turgeon de mandater la directrice générale de faire les corrections demander par l'assurance et unanimement résolu.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers présent-e-s

2023-06-102

13. Résolution heure de bureau

RÉSOLUTION HEURE DE BUREAU

CONSIDÉRANT QUE la Directrice Général demande au conseil pour changer les heures de bureau ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil dit à partir du 19 juin 2023 jusqu'au 15 septembre 2023 les heures seront 8 :00 à 16 :00 du lundi au jeudi avec ouverture le jeudi après-midi et le vendredi 8 :00 à 12 :00 pour l'été seulement ;

EN CONSÉQUENCE Il est proposé par Monsieur le conseiller Aurel Paquette et appuyer par Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau et unanimement résolu de changer les heures pour l'été seulement.

Note : Monsieur le Maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers présent-e-s

2023-06-103

14. Résolution pour changement de montant pour repas dans la convention de travail

RÉSOLUTION POUR CHANGEMENT DE MONTANT POUR REPAS DANS LA CONVENTION DE TRAVAIL

ATTENDU QUE la directrice général demande au conseil si nous allons garder les montants pour les repas ;

ATTENDU QUE le montant des repas est de \$10.00 pour déjeuner, pour le dîner \$15.00 et le souper est de \$20.00 ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Madame la conseillère Guylaine La Salle et appuyé par Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau de changer le montant pour le déjeuner à \$15.00 pour le dîner \$20.00 et pour le souper \$25.00 pour la convention de travail.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers présent(es)

15. Résolution pour installer deux enseignes d'arrêt sur la rue de la Baie

2023-06-104

RÉSOLUTION POUR INSTALLER DEUX ENSEIGNES D'ARRÊT SUR LA RUE DE LA BAIE

CONSIDÉRANT QU'une demande a été fait pour installer deux enseignes sur la rue de la Baie ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Madame la conseillère Louise Grenier et appuyé par Madame la conseillère Adrienne Turgeon d'installer deux enseignes d'arrêt sur la rue de la Baie et unanimement résolu.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers présent(es)

16. Résolution pour réparer sur le chemin Dunraven (ventre de bœuf)

2023-06-105

RÉPARER SUR LE CHEMIN DURANVEN (VENTRE DE BŒUF)

ATTENDU QUE le conseil municipal a passé la résolution au mois d'octobre 2022 pour faire la réparation sur le chemin Dunraven (ventre de Bœuf) ;

ATTENDU QUE de faire réparer le ventre de bœuf sur le chemin Dunraven ;

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers présent(es)

17. résolution pour l'embauche William Fenton pour le site web et courriel

2023-06-106

RÉSOLUTION POUR L'EMBAUCHE WILLIAM FENTON POUR LE SITE WEB ET COURRIEL

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Richard Wegner a démissionné comme technicien pour le site web et courriel ;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur William Fenton offre ces services à la municipalité au montant de \$225.00 par mois ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Madame la conseillère Louise Grenier et appuyé par Madame la conseillère Adrienne Turgeon d'embaucher William Fenton au montant de \$225.00 par mois et unanimement résolu.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers présent(es)

18. adoption des listes de comptes payés et payables

2023-06-107

ADOPTION DES LISTES DE COMPTES PAYÉS ET PAYABLES

CONSIDÉRANT QU'une liste détaillée de ces comptes a été déposée auprès des membres du conseil ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'autoriser les paiements suivants effectués depuis la dernière approbation par le conseil :

- Chèques #002176 à #002202 totalisant \$115 343.82
- Prélèvement automatique totalisant \$ 31 943.16
- Salaires totalisant \$ 26 063.71

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Madame la conseillère Louise Grenier, appuyé par Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau il est résolu d'entériner la liste des comptes à payer et payables pour un total de \$173,350.69

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers présent-e-s

19. Période de question

Luc Vaillancourt

M Vaillancourt demande au conseil de faire quelque chose pour la vitesse sur le chemin des Outaouais.

Serge Newberry

M Newberry demande si le conseil a décidé s'il peut être membre sur le comité d'urbaniste.

20.Nouvelles des membres du conseil

Monsieur le conseiller Aurel Paquette

Madame la conseillère Louise Grenier

Rappel qu'il y a une offre d'emploi toujours disponible pour occuper le poste de bibliothécaire à raison de deux/ soir semaine 18h à 20 h.

Madame la conseillère Guylaine La Salle

Monsieur le conseiller Pierre Jolicoeur

Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau

Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau

Madame la conseillère Adrienne Turgeon

21 Varia

21A Résolution pour adopter l'audit du rapport financier 2022

2023-06-108

RÉSOLUTION POUR ADOPTER L'AUDIT DU RAPPORT FINANCIER 2022

ATTENDU QUE la comptable Jessica Marcil a présenté l'audit rapport financier 2022 ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur le conseiller Aurel Paquette et appuyé par Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau d'adopter l'audit du rapport financier 2022 et unanimement résolu.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers présent(es)

21B Résolution pour ligne jaune

2023-06-109

RÉSOLUTION POUR LIGNE JAUNE

CONSIDÉRANT QUE le conseil voudrait avoir une ligne jaune au centre des rues municipales ;

CONSIDÉRANT QUE les rues sont comme suite ; Montée Mgr Martel, Tancredia et Dunraven ;

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu une soumission de Proligne pour 3 chemin municipaux et frais de déplacement au montant de \$5490.00 +taxes ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Madame la conseillère Adrienne Turgeon et appuyé par Madame la conseillère Louise Grenier

d'embaucher Proligne pour faire une ligne jaune sur nos 3 chemins municipaux et unanimement résolu.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers présent(es)

21C Demande de René Lemaire

2023-06-110

DEMANDE DE RENÉ LEMAIRE

Considérant que M René Lemaire demande la permission de passer sur le terrain de la municipalité avec gros camion pour bâtir son garage et aussi s'il y a des dommages il va les réparer ;

En conséquence il est proposé par Madame la conseillère Louise Grenier et appuyé par Monsieur le conseiller Aurel Paquette de donner la permission de passer sur le terrain de la municipalité et unanimement résolu.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers présent(es)

21D Résolution pour signature pour octroi pour Sport Loisir Outaouais

2023-06-111

RÉSOLUTION POUR SIGNATURE POUR OCTROI POUR SPORT LOISIR OUTAOUAIS

CONSIDÉRANT QUE le conseil mandate la Directrice Général pour être signataire pour octroi pour Sport Loisir Outaouais ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur le conseiller Aurel Paquette et appuyé par Madame la conseillère Adrienne Turgeon de mandater la Directrice Général pour être signataire pour Sport Loisir Outaouais ;

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers présent(es)

22. Prochaine Séance

10 juillet 2023 à 19 :00h

23. Clôture de la séance

2023-06-112

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Sur la proposition de Madame la conseillère Guylaine La Salle, appuyé par Madame la conseillère Adrienne Turgeon, il est résolu de clore la présente séance à 20 :45

Je soussigné, Jean-Louis Corriveau, maire de la municipalité de L'Île-du-Grand-Calumet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature et à l'approbation par moi de toutes les résolutions et règlements qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal

Jean-Louis Corriveau, maire

Tracey Hérault, directrice générale